



BILAN DE LA CONCERTATION

Concertation pour le projet
d'aménagement du chemin
des Orphelins à Villenave
d'Ornon

Sommaire

I. Contexte du projet de réaménagement et localisation du projet	3
II. Contexte de mise en œuvre de la concertation : objectifs de la concertation	5
III. Outils de la concertation	6
IV. Synthèse des principales remarques faites au cours de la concertation	8
V. Réponses apportées lors de la réunion publique	9
VI. Suite du projet	11
VII. Annexes	12

I. Contexte du projet de réaménagement et localisation du projet

Le chemin des Orphelins est un axe Est Ouest structurant de la Métropole de Bordeaux, sur la commune de Villenave d'Ornon. Il fait le lien entre le chemin de Leysotte et la route de Toulouse, et longe la partie sud de l'hôpital militaire Robert Picqué, secteur en pleine mutation faisant l'objet d'un plan guide de renouvellement urbain.

Bordeaux Métropole et la commune de Villenave d'Ornon s'apprêtent à réaménager le chemin des Orphelins, objet de cette concertation.

Le changement climatique et les nouveaux modes de vie, d'habiter et de travailler, créent de nouvelles économies, de nouveaux besoins, transforment les territoires et leur organisation : recherche de proximité, agriculture urbaine, économie circulaire... Il en naît une nouvelle urbanité et de nouveaux paysages, de nouveaux usages qui façonnent les espaces publics et collectifs.

Avec ces évolutions, le développement des transports en commun, l'usage croissant des modes actifs, la recherche d'un rafraîchissement de la ville, les espaces publics doivent se réorganiser pour laisser place à des aménagements plus durables, répondant aux nouveaux besoins à l'échelle de tous les usagers : piétons, cyclistes, véhicules routiers.

Les mutations à venir concernant du site Robert Picqué site feront évoluer les franges du chemin des Orphelins et conduisent à reconsidérer cet axe dans sa totalité, y compris sur les aménagements réalisés en 2012 sur la section à l'approche du chemin de Leysotte.

Le chemin des Orphelins présente une largeur du domaine public de l'ordre de 21m sur 1km : cette largeur ouvre des leviers en termes de programmation de l'espace public.

Les objectifs du projet

Le quartier Robert Picqué est en pleine mutation et entraîne une évolution de ses franges. La route de Toulouse, à l'extrême Est du quartier fait l'objet d'un projet de requalification tout comme le chemin des Orphelins.

Les aménagements proposés pour le chemin des Orphelins s'inscriront dans la continuité des aménagements existants et projetés sur ces secteurs. La requalification de cet axe est essentielle pour finaliser la couture urbaine entre le nouveau quartier Robert Picqué et les quartiers existants.

Le projet d'aménagement du chemin des Orphelins présente plusieurs objectifs :

- **Offrir un nouveau paysage aux habitants en connexion avec le quartier Robert Picqué**
- **Aménager des espaces à vivre apaisés, frais et confortables**
- **Assurer des cheminements continus et sécurisés pour les modes actifs**

Et il devra répondre à plusieurs enjeux :

- **Revaloriser cet espace public peu qualitatif pour offrir un meilleur confort de vie aux habitants du quartier ;**
- **Conserver et préserver les arbres existants et étendre la trame verte ;**
- **Donner de la place aux piétons et aux cyclistes** en pacifiant les emprises circulées et en organisant le stationnement des véhicules pour poursuivre le maillage des itinéraires des modes actifs
- **Améliorer la fluidité de circulation des transports en commun et l'accueil des voyageurs aux arrêts**
- **Aménager des seuils paysagers pour connecter la rive Nord et la rive Sud du chemin des Orphelins**, avec des continuités lisibles pour les modes actifs
- **Désimperméabiliser les sols** par la maximisation des espaces de pleine terre et par l'infiltration des eaux de pluie
- **S'inscrire dans les objectifs du plan guide du site Robert Picqué et intégrer les évolutions futures de la route de Toulouse**

II. Contexte de mise en œuvre de la concertation : objectifs de la concertation

Il était nécessaire d'organiser une concertation réglementaire au sens de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, afin de porter à la connaissance du public les orientations du projet d'aménagement des espaces publics.

L'objectif était de permettre au public d'exprimer ses attentes et préoccupations et de présenter des observations ou propositions sur le projet de réaménagement qui sont intégrées à ce bilan et à la définition du projet.

Nos attentes de cette concertation réglementaire étaient d'échanger sur les usages du chemin des Orphelins, les difficultés et les attentes particulières ainsi que de recueillir les avis sur les propositions d'aménagements.

III. Outils de la concertation

Le dossier de concertation du projet :

Un dossier de concertation a été réalisé. Il comprend une notice avec la présentation du contexte du projet, des éléments de diagnostic, les objectifs et enjeux du projet et deux variantes d'aménagement. Un plan de chacune des variantes était également disponible. Ce dossier a été mis à disposition pour consultation en version papier :

- à l'Hôtel de Ville de Villenave d'Ornon, 14 bis Rue du Professeur Calmette, 33140 Villenave-d'Ornon
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac

Une version numérique a également été proposée sur le site de la participation : www.participation.bordeaux-metropole.fr

Annonces légales de la concertation :

Les avis d'ouverture et de clôture de la concertation ont été affichés par voies légales, et un encart dans le journal Sud-Ouest a été publié le 17 septembre pour annoncer l'ouverture.

Les registres papier de la concertation

Deux registres papier ont été déposés à Bordeaux Métropole et dans la commune de Villenave d'Ornon avec les dossiers de concertation :

- à l'Hôtel de Ville de Villenave d'Ornon, 14 bis Rue du Professeur Calmette, 33140 Villenave-d'Ornon
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac

Au 16 Octobre 2024, date de la prise en compte des avis pour la réalisation du présent rapport, le nombre d'avis déposés sur les registres papier se portait au nombre de zéro sur le registre en mairie de Villenave d'Ornon et zéro sur le registre du Pôle Territorial.

Les outils numériques :

Le site de la participation : Bordeaux Métropole conduit de nombreux projets qui sont le plus souvent et selon leur nature présentés en réunions publiques avant leur réalisation ; la Charte de la participation citoyenne à l'action publique communautaire fixe le cadre général de cette politique participative. Bordeaux Métropole a souhaité aller plus loin en proposant un espace d'expression plus adapté au rythme de vie de chacun, accessible de n'importe où via la plateforme en ligne www.participation.bordeaux-metropole.fr.

La page dédiée à notre projet d'aménagement du chemin des Orphelins sur le site de la participation permet de prendre connaissance du projet et d'exprimer des avis. Au 16 Octobre 2024, la page d'expression compte 2 avis.

La réunion publique :

Une réunion publique s'est tenue le lundi 30 septembre 2024 pour présenter le dossier de concertation et échanger avec les riverains sur les propositions d'aménagement. Elle a réuni 24 participants et a permis de recueillir des avis à l'oral et à l'écrit.

Analyse des modalités de concertation :

Les modalités effectives de concertation correspondent bien aux modalités prévues dans la délibération d'ouverture de la concertation. Le compte rendu de la réunion publique est à disposition sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

IV. Synthèse des principales remarques faites au cours de la concertation

Intentions du projet :

Les avis sont unanimes quant à la nécessité de réaménager le chemin des Orphelins. L'intention de projet est bien accueillie que ce soit parmi les avis du site de la participation ou lors de la réunion publique.

Aménagements cyclables et piétons :

Les usagers ont préféré la variante numéro deux qui permet un trottoir confortable sur chaque rive. Les discussions ont permis de confirmer la nécessité de continuités piétonnes et cyclables sécurisées entre la Route de Toulouse et le chemin de Leysotte. L'itinéraire ReVE (Réseau Vélo Express) sur le chemin des Orphelins a été bien accueilli.

Optimisation du réseau de transport en commun :

Ce sujet a fait l'objet de questionnement notamment sur la possibilité de dépasser un bus en station, sur le risque d'encombrer le carrefour de la Route de Toulouse lors de l'arrêt du bus en station, ou la difficulté d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) rencontrée aux arrêts existants. Des réponses ont été apportées sur ces sujets (tableau ci-dessous) et Bordeaux Métropole a rassuré les riverains sur l'accessibilité des stations, qui seront aux normes PMR.

Stationnement :

Le projet prévoit entre 9 et 10 places de stationnement sur l'espace public selon les variantes. Jusqu'à présent les usagers stationnaient de manière anarchique sur le bas-côté en calcaire. Des échanges concernant les places proposées ont permis d'expliquer le caractère public de ces dernières, et non affectés à un usage particulier.

Réduction de la vitesse :

La nécessité de réduire la vitesse de circulation des véhicules est revenue plusieurs fois dans les discussions lors de la réunion publique. Nous avons mis en avant les dispositifs mis en place sur notre projet pour réduire cette vitesse, telle que l'intégration de plateaux surélevés qui permettront également de sécuriser les traversées des piétons, et la réduction des largeurs de chaussées sur le giratoire oblong.

Gestion des travaux et impacts :

Nous avons présenté le planning estimé des travaux et confirmé aux habitants le maintien de leurs accès durant le temps de travaux.

Sujets hors périmètre :

Certains sujets hors périmètre du projet ont été évoqués, notamment le fonctionnement de la rue Elie Lourmet. Les riverains ont fait remonter des problématiques de visibilité, de vitesse, de stationnement et de girations en sortie de résidence.

V. Réponses apportées lors de la réunion publique

Le tableau présenté ci-dessous reprend les échanges lors de la réunion publique dans l'ordre chronologique.

Questions / Propositions	Réponse
Le mur de Robert Picqué sera-t-il conservé ?	Cette décision revient aux porteurs de projet de Robert Picqué. Il sera démolie à certains endroits en lien avec leur projet.
Quel traitement pour le giratoire Leysotte ?	Le giratoire Leysotte / Pacaris n'est pas modifié dans le cadre de notre projet, seule la sécurisation des traversées cyclables est étudiée.
Les containers de collecte sont-ils déplacés de l'entrée de la résidence Opéra ?	Oui, la collecte devrait se faire via l'encoche du bus scolaire vers le complexe sportif
Maintient-on le stationnement de cars scolaires ?	L'encoche prévue pour le stationnement de 2 cars scolaires sont maintenus dans le cadre du projet
Le sens unique sur la rue Elie Lourmet peut-il être inversé pour éviter les problèmes de visibilité ?	Le sens de circulation de la rue Elie Lourmet a été discuté lors de réunions de concertation avant sa modification, afin d'éviter les shunts et de sécuriser le trajet des écoliers.
Comment le dépassement des bus en station va-t-il être géré ?	Sujet à étudier dans la suite de nos études
Point de vigilance sur l'encombrement possible du carrefour Route de Toulouse derrière le bus	Sujet en cours de réflexion dans nos études
Problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au niveau de l'arrêt de bus côté Station eau	Les stations de bus et les trottoirs dans notre projet seront conçus et réalisés dans le respect

potable du Bequet	des normes PMR
Qui entretien les arbres sur l'espace public ?	C'est la ville de Villenave d'Ornon qui gère et entretien de patrimoine arboré sur l'espace public
Peut-on déplacer les arceaux vélos prévu dans le projet afin qu'ils n'entraînent pas de soucis de vis-à-vis devant la résidence Opéra ?	Nous choisirons un autre emplacement pour les arceaux vélo
Comment les professionnels de santé stationneront pour accéder à la résidence Opéra ?	Une dizaine de places publiques sont proposés dans le projet. Si celles-ci sont occupés il faudra faire entrer les professionnels de santé dans la résidence avec les badges des occupants. Nous ne pouvons pas privatiser d'emplacement sur l'espace public.
Il est nécessaire de réduire la vitesse dans le giratoire oblong	Cette problématique est prise en compte dans notre projet avec une modification légère de sa géométrie
Quand auront lieux les travaux et quel impact sur les accès pour les riverains ?	A ce stade du projet, les travaux sont prévus à partir de 2026. Les accès riverains seront maintenus, mais ils pourront être modifiés pendant les travaux.

VI. Suite du projet

Au regard du présent bilan, il apparaît que les modalités de concertation ont été mises en œuvre durant la période d'ouverture de la concertation. La concertation a permis aux participants (habitants, riverains, usagers, associations) de comprendre les objectifs du projet et les ambitions portées par Bordeaux Métropole et de la commune de Villenave d'Ornon et d'apporter des éléments constructifs au projet de réaménagement du chemin des Orphelins.

Les avis exprimés lors de la concertation via la réunion publique sont tous favorables à la poursuite du projet. La poursuite des études devra prendre en compte les avis exprimés, notamment dans le choix des scénarios d'aménagement. La variante numéro deux est préférée par les usagers présents à la réunion publique. Ce bilan sera entériné par délibération du conseil métropolitain.

La publication de ce bilan marque la fin de l'étape de concertation. Le calendrier de projet pressentis est le suivant :

- 2025 : Poursuites des études opérationnelles par Bordeaux Métropole et leur maîtrise d'œuvre SCE
- 2026/2028 : Travaux sur le linéaire du chemin des Orphelins découpés en différentes phases

VII. Annexes

Sommaire des annexes :

- Liste des avis déposés sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr
- Liste des avis déposés sur le registre lors de la réunion publique

Liste des avis déposés sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr

title/fr	body/fr	reference	published_at
nice example	nice example	BMDP-PROP-16904	17.09.2024 02:16:18

Je suis également tout à fait	Je suis également tout à fait d'accord avec cette proposition. L'amélioration, l'amélioration et l'agrandissement du parking sont nécessaires car le nombre de travailleurs augmente et la qualité n'est actuellement pas suffisante pour garantir la quantité et la qualité. drift boss	BMDP-PROP-16944	19.09.2024 03:35:32
-------------------------------	--	-----------------	---------------------

Liste des avis déposés sur le registre lors de la réunion publique

<p>Carole Sompson Filazzo 06 68 56 08 04</p> <p>Varianté à l'Opéra</p> <p>Beau projet attendu depuis 16 ans !</p> <p>Intervenante Christian OPERA.</p> <p>Projet Attenant. c'est très bien.</p> <p>Varianté REX.</p>	<p>Opéra</p> <p>génératrice.</p> <ul style="list-style-type: none">* Roues point Noublon revisité +++ pour faire la virer.* 2 trottoirs +++ piétons.* Pour ne pas tout couler devant Opéra.* Accès aux vélos. par devant Opéra pb de vis à vis (repérage etc...)
--	---